



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Le 19 décembre 2018

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil d'administration, composé des Conseillers départementaux des deux assemblées et présidé par Patrick Devedjian, a débattu mercredi 19 décembre à la Salle du vieux marché à Jouy-en-Josas, des orientations budgétaires de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine (EPI 78 /92), en présence de Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines et Vice-président de l'EPI 78 / 92.

2018 a été la première année complète de fonctionnement de tous les services de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine. Depuis sa création en février 2016 et la fusion progressive de plusieurs services, l'Etablissement public interdépartemental démontre au quotidien la pertinence du rapprochement des deux départements en améliorant sans cesse la qualité du service rendu à l'utilisateur et en générant des économies d'échelle importantes au travers de groupements de commandes notamment.

Le budget de l'Etablissement public concrétise ainsi l'engagement de ne pas dépenser plus d'argent public et démontre que des réformes simples, audacieuses et connectées avec la réalité sont efficaces dans la conduite de politiques publiques au service des Yvelinois et des Alto-séquanais.

Les orientations budgétaires portent sur :

- L'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental : 13 M€ sont prévus (correspondant au cumul des dépenses en année pleine des deux Départements). Le programme d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers départementaux regroupe l'ensemble des dépenses relatives à l'entretien et à l'exploitation des **1 900 km de routes départementales** des deux départements.

- L'archéologie préventive : 655 000 € en dépenses et 950 000 € de recettes propres sont prévus. En 2018, le service interdépartemental a réalisé 4 diagnostics (Achères, Antony, Clamart et Poissy). **En 2019, 8 diagnostics et 2 fouilles sont susceptibles d'être entrepris.** Le service poursuivra des missions de recherche scientifique y compris en Arménie (dans le cadre du projet de recherche initié en 2018 dans la région du Tavouch), d'inventaire, de gestion-conservation des collections et de valorisation du patrimoine archéologique. Il continuera d'assurer un rôle de conseil auprès des aménageurs publics et privés contribuant ainsi à concilier la protection du patrimoine et l'aménagement du territoire.

- L'adoption : 100 000 € sont prévus. Avec un bassin de 3 millions d'habitants, le service interdépartemental est le plus important de France et pourra ainsi se faire l'écho des besoins du public auprès des instances nationales et internationales, avec un poids certain. **Début 2019, le service interdépartemental occupera un siège à la Commission d'adoption du Conseil National de la Protection de l'Enfance.**



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

Au-delà de ces 3 postes, les Départements et l'EPI ont approuvé le principe de 16 conventions de groupement de commandes pour la passation et l'exécution de marchés : 11 concernent l'entretien et l'exploitation des réseaux routiers départementaux, 3 les ressources humaines, 1 la communication et 1 les services sociaux et médico-sociaux. **Cette démarche de rapprochement et de coopération dans le domaine de la commande publique va se poursuivre en 2019** dans la perspective de réaliser de nouvelles économies d'échelle significatives. Les **4 M€ d'économies** générées annuellement par la mutualisation des marchés publics du service interdépartemental de l'entretien et de l'exploitation de la voirie démontrent le bien-fondé de la démarche.

Le budget 2019 s'inscrit dans la continuité des budgets des années précédentes. Les crédits de fonctionnement de l'Etablissement public devraient avoisiner les 15,5 M€. La participation que lui verseront les deux départements se fera à budget constant en année pleine (soit une prévision de 6,3 M€ pour le Département des Yvelines et de 9,2 M€ pour le Département des Hauts-de-Seine).

A l'occasion du conseil d'administration, les élus ont également adopté **le Rapport annuel 2018 des représentants du Conseil d'administration de l'EPI siégeant au Conseil d'administration de CITALLIOS (pour l'exercice clos le 31/12/2017).**

L'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine

Impulsée par Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, la création de l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine a été approuvée par les élus départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le 5 février 2016.

Patrick Devedjian en assure la présidence et Pierre Bédier la vice-présidence. Le bureau est également composé de 3 conseillères et 3 conseillers de chaque Département.

L'EPI conduit et, le cas échéant, finance toute action d'intérêt interdépartemental dans les domaines de compétence dévolus aux départements. Les 3 politiques publiques d'intérêt interdépartemental déjà transférées à l'Etablissement sont l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, l'adoption et l'archéologie préventive.

Au-delà des actions conduites dans le cadre de l'EPI 78 / 92, deux nouvelles fonctions seront mutualisées : l'éducation et la commande publique. Les deux Départements s'engageront également dans des projets et des initiatives communes. Le Département des Hauts-de-Seine va adhérer à l'Agence départementale d'insertion ActivitY' et au Syndicat mixte Ouvert Yvelines Numériques. Le Département des Yvelines devrait mettre à disposition, sur le modèle alto-séquanais, un Pass pour les collégiens.

www.epi78-92.fr

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Grégoire LÉBOUC

tél. : 01 47 29 32 32

courriel : glebouc@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Cyril MORTEVEILLE

tél. : 01 39 07 72 11

courriel : cmorteveille@yvelines.fr

www.yvelines.fr